ANDESI - ETSUP - INFA - IRTS Montrouge - Neuilly-sur-Marne

L'Association Régionale d'Intervention pour la Formation dans les métiers du social

# Dossier d'inscription à la formation C.A.F.D.E.S

CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT
OU DE SERVICE D''INTERVENTION SOCIALE

Nouveau dispositif : décret n° 2007-577 du 19 avril 2007
arrêté du 5 juin 2007 paru au J.O. du 21 juin 2007

**CAFDES XIII - 2019/2021 - OUVERTURE DU CYCLE JUIN 2019**

RÉSERVÉ AUX CANDIDATS AYANT ETE ADMIS A L'ISSUE DES SÉLECTIONS ORGANISÉES PAR LE RÉSEAU DES CENTRES DE FORMATION AGRÉÉS (UNAFORIS).

# CADRE ADMINISTRATIF - INFORMATIONS PRATIQUES - MODALITES FINANCIERES

## DUREE DE LA FORMATION

La durée totale de la formation est de 700 heures (hors stages pratiques) sur 24 mois (hors congés scolaires)

- ❑ formation théorique : 700 H
- ❑ stages : 175 H (Pour les stagiaires en situation d'emploi dans le champ de l'action sociale ou médico-sociale ou en fonction d'encadrement dans le secteur social ou médico-social)
- ❑ stages : 510 H (Pour les autres stagiaires)

La formation se déroule à raison d'un maximum de 11 à 13 regroupements par an, de cinq journées consécutives chacun, du lundi au vendredi (sauf les jours fériés) de 9 h à 17 h, et exceptionnellement plusieurs samedi matin.

## LIEU DE FORMATION

**Les sessions de formation ont lieu :**

Dans les locaux de l'ETSUP : 8 Villa du Parc Montsouris – 75014 PARIS

Tél : 01 82 73 20 73 entre 9h et 17h - Fax : 01 45 88 01 41

*R.E.R. Cité Universitaire ou Métro Porte d'Orléans - Bus : P.C. – 88 et Tramway*

## MODALITES FINANCIERES (frais pédagogiques)

| | |
|---|---|
| Droits d'inscription : | 320,00 € |
| Pour l'année 2019 (1ère année) : | 5 180,00 € |
| Pour l'année 2020 (2ème année) : | 6 120,00 € |
| Pour l'année 2021 (3ème année) : | 5 600,00 € |
| **Soit un montant total sur 24 mois de :** | **17 220,00 €** |

*En cas d'allègement ou de dispense de certification, ainsi qu'en cas de financement personnel,* ***NOUS CONSULTER***

Une fiche de prise en charge financière est annexée à ce document. Elle doit être signée par l'employeur pour toute inscription.

Lors de l'inscription définitive du candidat à la formation préparatoire au CAFDES, un contrat de formation, en triple exemplaire, sera établi avec le financeur.
Le financement de cette formation est assuré par les budgets des établissements et services, le plan de développement des compétences de l'association, un CPF de transition ou tout autre dispositif mobilisé par le candidat.

# PIECES A FOURNIR POUR LE DOSSIER D'INSCRIPTION DANS L'ORGANISME DE FORMATION

L'inscription des candidats dans le cycle se fait par ordre d'arrivée des dossiers complets.

## LES PIECES SUIVANTES SONT A FOURNIR :

- Une lettre expliquant :
  - les motivations à suivre la formation préparatoire au CAFDES,
  - les modalités de remplacement ou délégation mises en place pendant les regroupements de formation.

- **Un feuillet dactylographié** de 4 à 6 pages présentant votre parcours et votre conception de la fonction de direction (même document que celui remis pour votre dossier d'inscription à la sélection).

## DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

- Une fiche de renseignements (modèle joint)

- L'accord de la commission d'admission à la sélection préalable à l'entrée en formation

- 2 photocopies de la carte d'identité (recto/verso) ou de la carte de séjour pour les étudiants étrangers

- 2 curriculum vitae avec photos

- 2 photos d'identité *(en plus de celles figurant sur les C.V.)* Copie des titres et diplômes mentionnés sur le C.V.

- Copie des arrêtés de nomination, des certificats de travail, des attestations d'activité mentionnées sur le C.V.

- Une autorisation de l'employeur à suivre la formation (modèle joint)

- Un engagement financier (modèle joint)

- Un chèque d'acompte d'un montant de 320,00 € libellé à l'ordre de l'ARIF.

**Après la remise de ce dossier au secrétariat, les futurs stagiaires pourront contacter la responsable de formation CAFDES Madame Guélamine (fguelamine@cafdes.arif-social.fr) pour obtenir des informations complémentaires.**

# AUTORISATION DE L'EMPLOYEUR
# A SUIVRE LA FORMATION
# CAFDES XIII - 2019 / 2021

***A joindre au dossier d'inscription***

Madame, Monsieur .....

Représentant (e) de la structure .....

.....

Autorise

Madame, Monsieur, .....

à suivre la formation alternée de 700 heures (hors stage pratique) sur trois années 2019, 2020 et 2021 et préparatoire au :

**"CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE DIRECTEUR D'ETABLISSEMENT OU DE SERVICE D'INTERVENTION SOCIALE"**
**CAFDES XIII 2019/2021**

Fait à ..... le .....

Signature et cachet de l'employeur

CAFDES XIII - 2019 / 2021

# FICHE DE RENSEIGNEMENTS

***A joindre au dossier d'inscription***

**Nom :** **Prénom :**

**Nom de jeune fille :**

**Date de naissance :** **Lieu de naissance :**

**Adresse personnelle :**

**Code postal :** **Ville :**

**☎ :** **Portable :**

**Email :**

**Société :**

**Adresse professionnelle :**

**Code postal :** **Ville :**

**☎ :** **Portable :**

**Fax :** **Email :**

**Diplômes professionnels et dates d'obtention* :**

**Fonction actuelle :** **Date d'entrée en fonction :**

**Type d'établissement :**

**Ne pas utiliser d'abréviation*

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS (suite)

***A joindre au dossier d'inscription***

Durée de l'expérience professionnelle dans le secteur social : .....

Durée de l'expérience professionnelle hors secteur social : .....

**Critères d'accès à la sélection**

**A quel critère avez-vous répondu pour l'inscription aux épreuves de sélection (Merci de cocher la case correspondante) :**

❑ 1 — Titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau II ;

❑ 2 — Titulaire d'un diplôme national ou diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à trois ans d'études supérieures ;

❑ 3 — Titulaire d'un diplôme mentionné au code de l'action sociale et des familles ou au code de la santé publique homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au niveau III et justifier d'une expérience professionnelle d'un an dans une fonction d'encadrement ou de 3 ans dans le champ de l'action sanitaire, sociale ou médico-sociale ;

❑ 4 - En fonction de directeur d'établissement ou de service dans le champ de l'action sanitaire, sociale ou médico-sociale.

# FICHE DE PRISE EN CHARGE FINANCIERE

***A joindre au dossier d'inscription***

***Frais pédagogiques***

| | |
|---|---|
| Droit d'inscription à l'ARIF | **320,00 €** |
| 2019 (1ère année) | **5 180,00 €** |
| 2020 (2ème année) : | **6 120,00 €** |
| 2021 (3ème année) : | **5 600,00 €** |
| **Soit un total pour 2019 - 2020 – 2021 de :** | **17 220,00 €** |

*En cas de financement personnel,* ***NOUS CONSULTER***

**CANDIDAT**

Je soussigné,

.....

.....

Sollicite de suivre la formation alternée des Directeurs du secteur privé - Etablissements ou Service d'Intervention Sociale

Fait à.....

Le.....

Signature

**EMPLOYEUR**

Je soussigné,

Atteste que l'Association

.....

.....

.....

prend en charge les frais pédagogiques pour la formation de :

.....

.....

Pour 2019 – 2020 – 2021

Fait à.....Le.....

Cachet et signature

**Les factures sont à envoyer**

à :..... Le .....…